

RAPPORT DE VISITE D'ENTREPRISE

INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE

32953

LIEU DE LA VISITE :	Rue Vautiers, 29 à 1000 Bruxelles
DATES DE LA VISITE :	23/04/14, 07/05/14, 25/06/14, 23/07/14 et 30/07/14
COMITE POUR LA PREVENTION ET LA PROTECTION	OUI
REPRÉSENTANT(S) DE L'EMPLOYEUR :	/
REPRÉSENTANT(S) DES TRAVAILLEURS :	Monsieur Marc Riquet
REPRÉSENTANT(S) DU S.I.P.P. : (Service Interne pour la prévention et la protection)	Monsieur Wouter Swalus
REPRESENTANT(S) ARISTA	Dr Eric Aut, conseiller en prévention médecin du travail
DESTINATAIRES :	Monsieur Wouter Swalus



A. INTERPRETATION

La visite d'entreprise annuelle cadre avec la mission des conseillers en prévention, comme décrit dans l'art. 7 §1 1° de l'AR S.I.P.P. du 27 mars 1998 et dans l'AR du 3 mai 1999 concernant le C.P.P.T.

Vous pouvez consulter la législation relative au bien-être au travail sur notre site web:

<http://www.hdp.be/fr/bienetreautravail>

Les remarques doivent être interprétées comme des suggestions à toutes les parties concernées par le Bien-être dans l'entreprise.

Les remarques sont codifiées selon les principes suivants :

3 chiffres	code interne ARISTA
Lettres	Légende suivi
Lettre N	nouvelle remarque
lettre A	amélioration
lettre B	normalisation
lettre D	aggravation
lettre S	statu quo
lettre T	pas de solution technique possible
lettre X	à ne plus tenir en compte
Lettre P	Légende priorité
P1	Le problème est très important, il est urgent de s'en préoccuper
P2	Le problème est urgent
P3	Le problème est moins urgent
chiffre après lettre	année où la remarque a été formulée pour la première fois (ex.: 2008 = 8)

B. DESCRIPTION

1. Organisation de sécurité et hygiène

- Il existe un plan annuel d'action.

S

2. Organisation du travail

- Il y a différents bâtiments :
 - Vestel
 - Géologie
 - Couvent
 - Janlet
 - Le mess
 - La crèche
- Le bâtiment Janlet a été rénové en 2007. Les travailleurs y bénéficient de bonnes conditions de travail (notamment des bureaux très spacieux).
- Une partie des bâtiment est ouverte au public, il s'agit du musée à proprement parlé.
- Le reste est occupé par les travailleurs : accueil, travail de recherche, exposition, bibliothèque, réservation, service informatique, entretien ménager, service de maintenance, cafétéria, service de surveillance,...

S

S

S

3. Aide et soins d'urgence

- Un local de soin se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment Vestel. Il est en ordre et répond aux besoins en matière de soin : lit, pharmacie, réfrigérateur et eau chaude à disposition. **Prévoir un téléphone pour appeler les urgences.**
- Un défibrillateur semi-automatique est mis à disposition au rez-de-chaussée du bâtiment Vestel.

N

S

4. Hygiène des lieux de travail

- L'entretien des locaux est assuré par un personnel propre à l'Institut.
- **Un réfectoire a été installé pour le personnel surveillant du musée. Ce qui a résolu le problème de manque de place et d'hygiène (auparavant le vestiaire servait également de lieu de repos et de réfectoire).**
- **À certains étages, la peinture des murs et des plafonds a été refaite.**
- **Couvent, 1^{er} sous-sol, atelier de muséologie : problème connu d'humidité.**

S

N

N

S

5. Ambiance des lieux de travail

- **Ergonomie** : **en général, l'ergonomie est très mauvaise.** S
 - Les sièges de bureau sont basiques, voire vétustes. S
 - Les tables ne sont pas réglables en hauteur. S
 - Le câblage électrique est problématique (Vestel). Les câbles sont mal disposés et les câbles pendent du plafond à plusieurs endroits. S
 - Encombrement important dans certains bureaux. S
 - Manque d'ordre. S
 - Pour les postes de travail avec microscope, il faut prévoir un support avec hauteur réglable via une molette. S
 - **Prévoir le matériel adapté pour les ordinateurs portables : station d'accueil et clavier à part.** N

- **Luminosité** S
 - Bonne illumination naturelle. S
 - Vestel, 14^{ème} étage : problème d'éblouissement par le soleil, les stores ne sont pas suffisamment occultants (2011) → **des stores internes ont été mis en place.** N

- **Confort thermique/ventilation**
 - Vestel (surtout). Problèmes de température à l'approche de l'automne et en hiver. Au début de l'automne (période de transition), le chauffage n'est pas encore mis en route et le froid se fait sentir. En hiver, le chauffage est insuffisant à certains endroits. S
 - Vestel. Les châssis sont vétustes. Mauvaise isolation et difficultés de manipulation. Ce qui entraîne des problèmes en été pour aérer les locaux. Le remplacement des châssis est difficilement envisageable compte tenu de leur superficie et donc, des coûts très onéreux. S
 - Vestel, Taxidermie: problèmes d'odeur, plaintes des occupants du 11^{ème} étage. **Un déménagement du service Taxidermie est prévu.** N
 - Vestel, hall : problèmes de froid et de courants d'air en hiver malgré la présence de canons à chaleur. S
 - Géologie, 1^{er} étage : il fait beaucoup trop chaud en été, côté sud. La surface vitrée est très grande compte tenu du volume total les locaux (plafond haut, largeur limitée). Tenture à remplacer. Il faudrait prévoir des stores externes ou un filtre thermique à appliquer sur les vitres. **Manque de circulation d'air. De plus, lors des fortes intempéries, le châssis laisse passer l'eau !** N

- **Bruits** S

Pas de remarque.

6. Installations sanitaires

- En général, les sanitaires sont en nombre suffisant. S
- Vestel, 14^{ème} étage : un seul cabinet pour l'étage. S

7. Sécurité au travail

- Les locaux répondent aux normes de sécurité en vigueur en matière de lutte contre le feu. S
- Géologie, laboratoires du 4^{ème} sous-sol :
 - Acide Fluorhydrique: procédure connue si brûlure S

8. Substances et matières dangereuses

- Utilisation d'alcools pour la conservation des espèces. S
- Produits utilisés en taxidermie. S
- Sciure de bois. S
- Utilisation de l'acide fluorhydrique : la procédure est connue en cas de brûlure. S

9. Protection individuelle

- Le personnel d'entretien dispose du matériel nécessaire (gants). S

10. Prévention et lutte contre le feu

- Présence d'extincteurs et de dévidoirs en nombre suffisant. Ils sont en ordre de contrôle. S
- Les sorties de secours sont bien indiquées par des pictogrammes. S
- Les éclairages de secours sont bien disposés. S
- **Certains plans d'évacuation ne sont plus à jour. N**
- L'exercice incendie annuel est programmé. Le point de rassemblement est défini. S
- Présence de boitiers pour le déclenchement manuel de l'alerte incendie. S

C. RESUME

Les problèmes sont connus et ont déjà été signalés en 2012.

- Il est très difficile de solutionner les problèmes de température vu le coût des travaux que cela imposerait.
- L'ergonomie doit vraiment être améliorée mais avec les restrictions budgétaires drastiques, les services n'ont pas les moyens d'y consacrer la part nécessaire du budget.
- Câblage. L'Institut dispose d'une équipe de techniciens. Ces derniers pourraient procéder à la mise en conformité du câblage.
- Manque de place, encombrement et désordre → sensibiliser les membres du personnel à une rationalisation de l'espace.
- L'effort d'embellissement des lieux de travail doit être maintenu.

Nous remercions les personnes présentes pour leur participation à cette visite.

Notre équipe se tient toujours à votre disposition pour des renseignements complémentaires à ce rapport.

Dr Eric Aut

Conseiller en prévention-médecin du travail

